

MORCELLEMENT DU LOT No. -6,

Description de l'immeuble.	Nom du possesseur actuel.	Privilèges et hypothèques.	Hypothèques réduites ou rayées.
Deux arpents de profondeur sur un de front, à prendre de la partie nord du No. 6.	Thomas Doré par donation, sans charges, de Louis Doré, 4 mai 1854. Reg. A. vol. 8, folio 25, No. 794.	Contrat de mariage de Thomas Doré et Marie Matte, 1er juin 1854. Droits de la femme estimés ou fixés à £50. Reg. A. vol. 9, fol. 70, No. 890.	

MORCELLEMENT DU LOT No. 6.

Description de l'immeuble.	Nom du possesseur actuel.	Privilèges et hypothèques.	Hypothèques réduites ou rayées.
Un arpent de front, partie sud du dit lot sur 15 arpents à prendre du front du dit lot.	Michel Dubuc, par vente, 10 août 1854. Reg. de Louis Doré, A. vol. 10, folio 100, No. 1000.	Prix de vente...£250. Cinq années d'intérêt-et la courante.	Payé en compte suivant quittance du 10 juin 1855...£100. Reg. A. vol. 12, folio 99, No. 1150.

N. B. Le conservateur devra, autant que possible, se conformer à la désignation de l'immeuble mentionné dans le titre ou le bordereau.